



Réseau
des établissements
de santé
en transition



Webinaire « Economies d'eau et d'énergie, énergies renouvelables : des aides et solutions de financements pour vos projets ! »

Webinaire aides financières 2025

En attendant les participants

Un panda se cache parmi les bonhommes de neige.

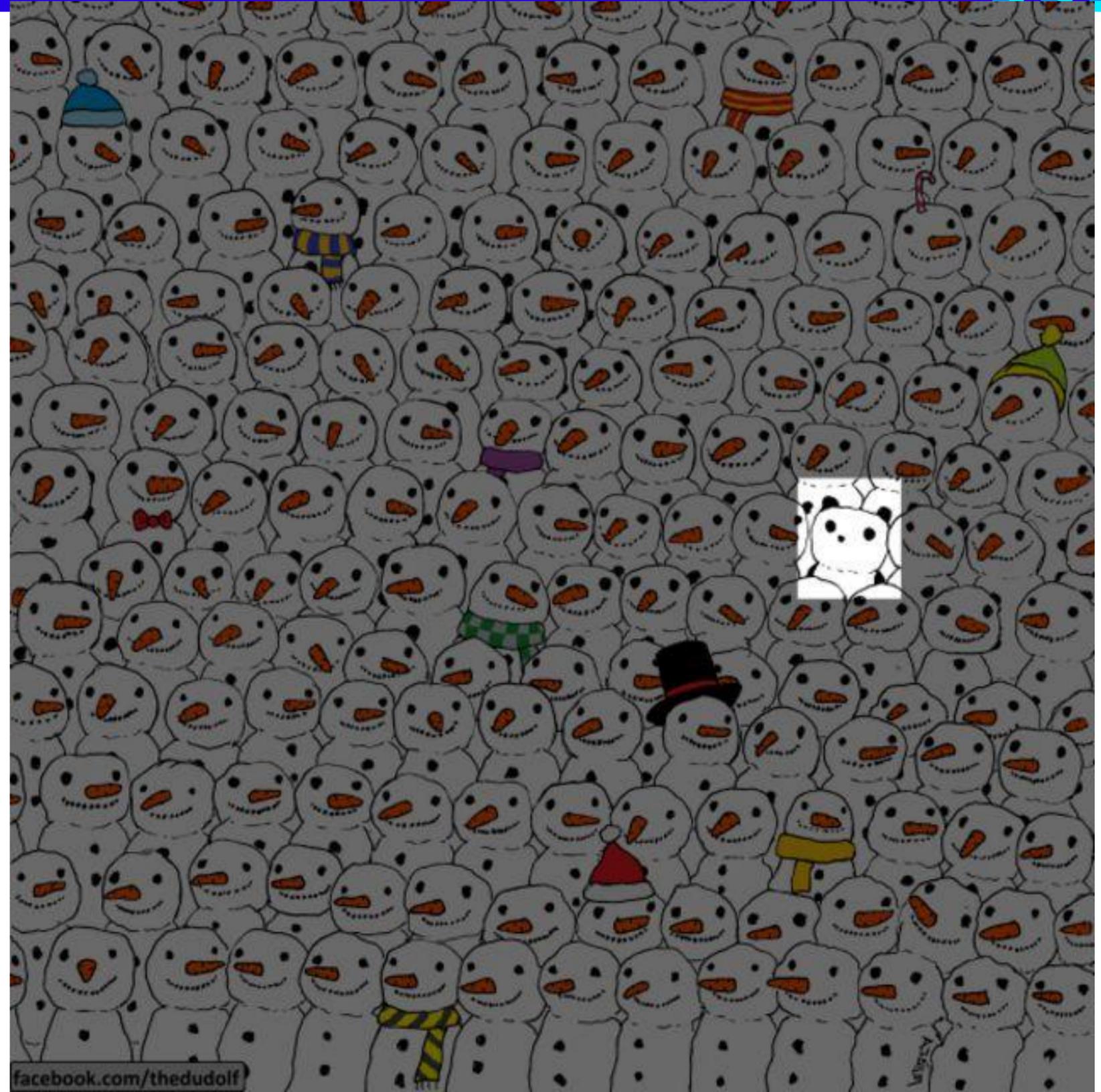
Peux-tu le retrouver?



Webinaire aides financières 2025

En attendant les participants

Il est là !



Webinaire aides financières 2025



Webinaire aides financières

Quelques infos pratiques

- + Votre caméra et votre micro sont coupés.
- + Merci d'utiliser le tchat pour poser vos questions qui seront relayées aux intervenants pendant le temps de questions/réponses. *(Vous pouvez vous renommer Nom Prénom - Structure)*
- + Le webinaire est enregistré. Les supports de présentation et replay seront disponibles d'ici quelques jours sur le site RESET du Pôle énergie BFC.



Réseau
des établissements
de santé
en transition

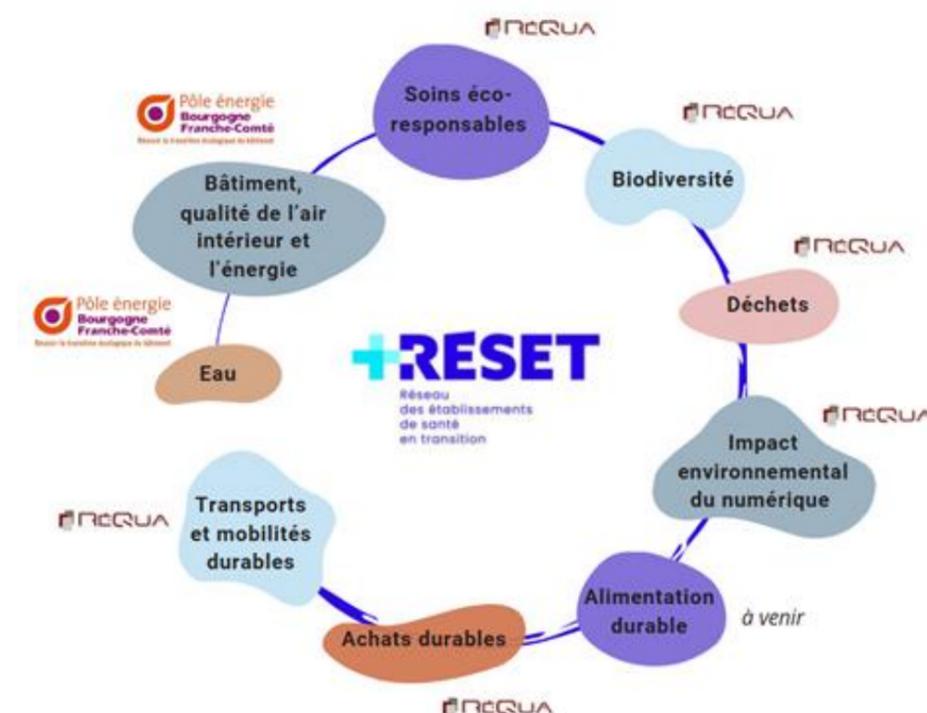
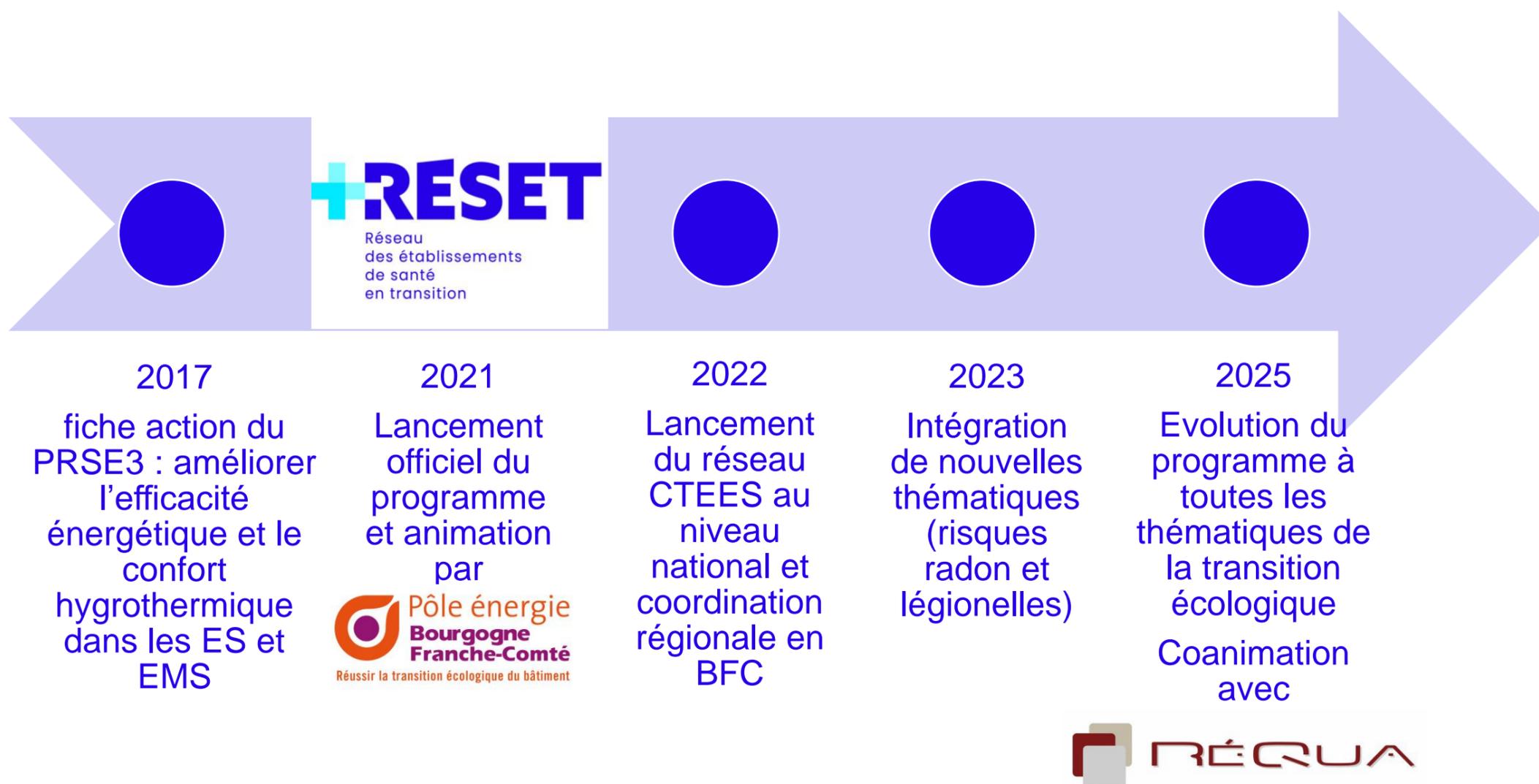
Présentation et actus du réseau RESEET

18/04/2025

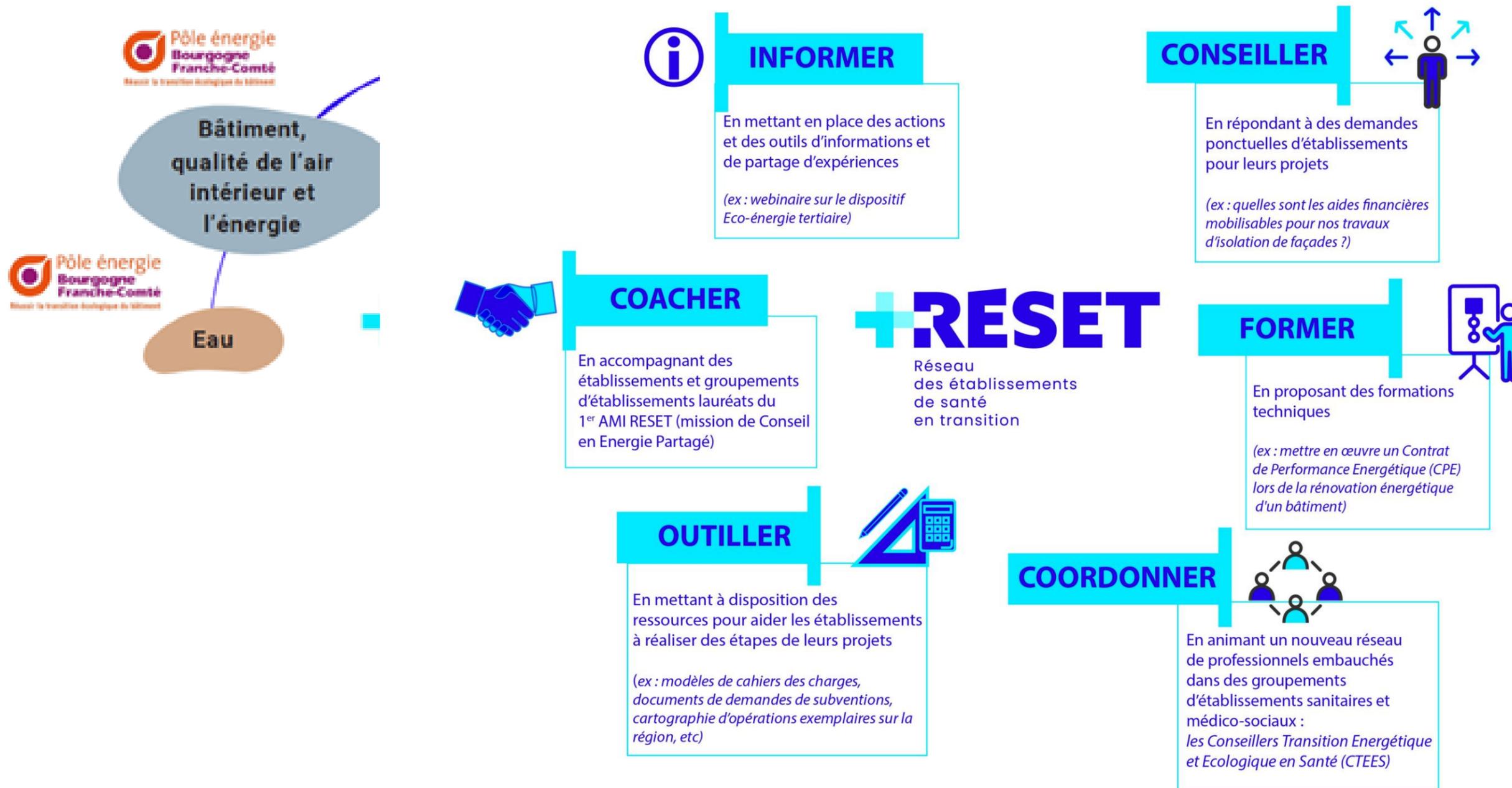
Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Le programme RESET

Programme d'information et d'accompagnement sur la transition énergétique et écologique des établissements sanitaires et médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté.



Le programme RESET



Devenir membre du RESET

Gratuit et réservé aux établissements de santé et médico-sociaux de la région BFC

+RESET
Réseau
des établissements
de santé
en transition

Programme régional Thématiques Chiffres clés

La boîte à outils

Accueil • Programme régional • **Devenir membre**

AddToAny (share) est désactivé. Autoriser

Devenir membre

Devenir membre : <https://reset.pole-energie-bfc.fr/programme-regional/devenir-membre>



Devenir membre du RESET

Republique Française logo and ADEME logo in the top left corner. A search bar at the top center contains the text "Rechercher sur tout le site...". To the right of the search bar are icons for a grid, a notification bell, and a profile picture. Below the search bar, the page title is "Etablissements de santé en transition en Bourgogne-Franche-Comté (RESET)". A secondary search bar on the right says "Rechercher dans cet espace...". A navigation menu below the title includes: Accueil, A propos de cet espace, Annuaire, Calendrier, Conversations, Documents, Gestion de projets, Veille. On the left side, there is a sidebar with a search bar "Rechercher une conversation..." and filters for "TYPE DE CONVERSATION" (Idées, Questions, Forum), "AUTEUR", "DATE", "STATUT", "THÈME", "MOTS-CLÉS", "TRI", and "ADMINISTRATION". The main content area is titled "Toutes les conversations" and features three buttons: "Proposez une idée", "Posez votre question", and "Postez dans le forum". Below these are three conversation cards. The first card is titled "Puissance réactive" and contains the text: "Bonjour, est ce que quelqu'un a déjà fait appel à une société pour diminuer voire supprimer la part puissance réactive de sa facture d'électricité (installation de condensateurs) ? Merci Bonne journée". It is by Thierry BILLET, dated 03/04/2025 at 10:19, with 0 Réponse and 2 Vues. The second card is titled "Radon : partenariat avec Alcade / Qualité de l'air intérieur : partenariat avec Pyrescom (capteur Class air)" and contains the text: "Bonjour, Pour ceux qui souhaitent faire de l'automesurage du radon, tout en étant accompagné par des personnes compétentes sur cette thématique (pour la pose, la méthode, l'analyse des résultats) en vue de l'hiver 2025-2026, la société Alcade reconduit en 2025 le tarif de 12€ HT le capteur dans le cadre du programme Reset. Pour en savoir plus sur le radon : | Plateforme Ressource [...]". It is by Carine VREL, dated 31/03/2025 at 14:20, with 0 Réaction and 3 Vues. The third card is titled "Préconisations du SDMIS lors de l'installation de panneaux photovoltaïques" and contains the text: "Bonjour, Un guide relayé par Camille Devroedt de l'anap qui peut-être utile pour vos projets photovoltaïques (et qui peut également aider à l'assurabilité des installations) : https://www.sdmis.fr/wp-content/uploads/2024/01/Guide_recommandations-panneaux-photovoltaïques.pdf Bonne journée David".

Navigation menu: Conversations, Documents, Gestion de projets, Veille. A search bar on the right says "Rechercher dans ce d...". Below the menu is a section titled "Ajouter..." with a dropdown arrow and "Actions-". The main content area is titled "Accueil" and displays a grid of folders and documents. The folders include: Aides financières, Approche low-tech et e..., Bilan des émissions de ..., Commissionnement, Confort d'été, Construction et rénovat..., Contrat d'exploitation ..., CTEES BFC, Décret BACS, Décret tertiaire, Eau, ECS et risque légionelles, Energies renouvelables, Plan de comptage, Qualité de l'air intérieur ..., Récupération de chaleu..., Rénovation énergétique, Risque radon, Suivi et analyse de ses ..., Ventilation, and Audit énergétique et STD. There is also a button "Créer un dossier...". Below the folders are two document thumbnails: "Aides-ADEME-Etbs-Sante-0126..." and "Liste non exhaustive de bureau...".

Les actus du réseau RESET

Webinaire sur les économies d'eau (anap)
Mardi 13 mai, de 13h à 14h

PLONGER DANS LA SOBRIÉTÉ HYDRIQUE 10 ÉTAPES POUR ÉCONOMISER L'EAU

📅 Mardi 13 mai ⌚ 13h à 14h



Les actus du réseau RESET

Webinaire sur la géothermie dans les EMS PA Mardi 10 juin, de 9h30 à 11h

The poster features logos for the French Republic, ADEME, France Géoénergie, and ANAP. The title is 'LA GÉOTHERMIE : UNE BONNE SOLUTION POUR CHAUFFER ET REFROIDIR MON ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES PERSONNES ÂGÉES'. The date and time are 'Mardi 10 juin 2025' and '9H30 - 11H'. A blue button labeled 'INSCRIPTION' is present. The text describes the webinar's focus on geothermal energy for nursing homes and lists key questions to be addressed. It also mentions that experts and directors will share their experiences. The event is free upon registration. A circular image shows a caregiver interacting with an elderly resident outdoors.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

France Géoénergie
La géothermie de surface
pour chauffer et rafraîchir
sous les bâtiments

anap
l'expertise en partage
agence nationale de
la performance sanitaire
et médico-sociale

Webinaire

**LA GÉOTHERMIE : UNE BONNE SOLUTION POUR
CHAUFFER ET REFROIDIR MON ÉTABLISSEMENT
RECEVANT DES PERSONNES ÂGÉES**

Mardi 10 juin 2025 9H30 - 11H

INSCRIPTION

La Géothermie, quesaco ?
Comment déployer cette solution pour
répondre aux besoins de mon établissement ?
Comment financer et rentabiliser mon projet
de géothermie ?

Nous répondrons à toutes les idées reçues
grâce à nos experts et aux directeurs
d'établissement ayant franchi le cap qui
partageront leurs retours d'expérience !

Evènement gratuit sur inscription

Les actus du réseau RESET

Webinaire sur l'optimisation tarifaire de vos contrats d'énergie
Jeudi 19 juin, de 11h à 12h30



Les actus du réseau RESET

3ème rencontre régionale RESET

Jeudi 13 novembre à Dijon, de 9h30 à 17h





Réseau
des établissements
de santé
en transition

Aides financières en 2025 en Bourgogne-Franche-Comté pour les projets énergie et eau

Aides, financements en synthèse

ENERGIES RENOUVELABLES	EFFICACITE ENERGETIQUE	ECONOMIES ET REUTILISATION D'EAUX
ADEME	ADEME	3 AGENCES DE L'EAU
ADEME (via CCRT)	ADEME (BOOSTER ENTREPRISES)	CEE
FEDER		
REGION BFC	REGION BFC (EFFILOGIS)	
CEE	CEE	
TVA à taux réduits	TVA à taux réduits	
INTRACTING	INTRACTING	
PRÊTS à taux bonifiés	PRÊTS à taux bonifiés	
TIERS-FINANCEMENT	TIERS-FINANCEMENT	



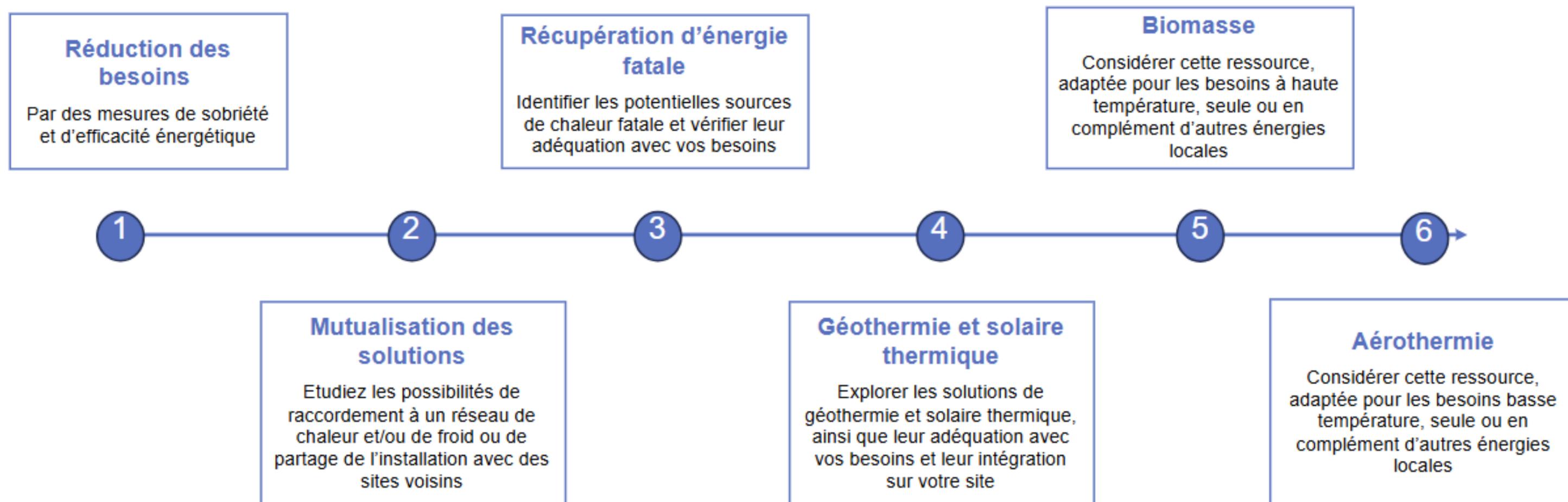
Réseau
des établissements
de santé
en transition

Energies renouvelables (thermiques)

Intervention d'Emma PERRUSSEL

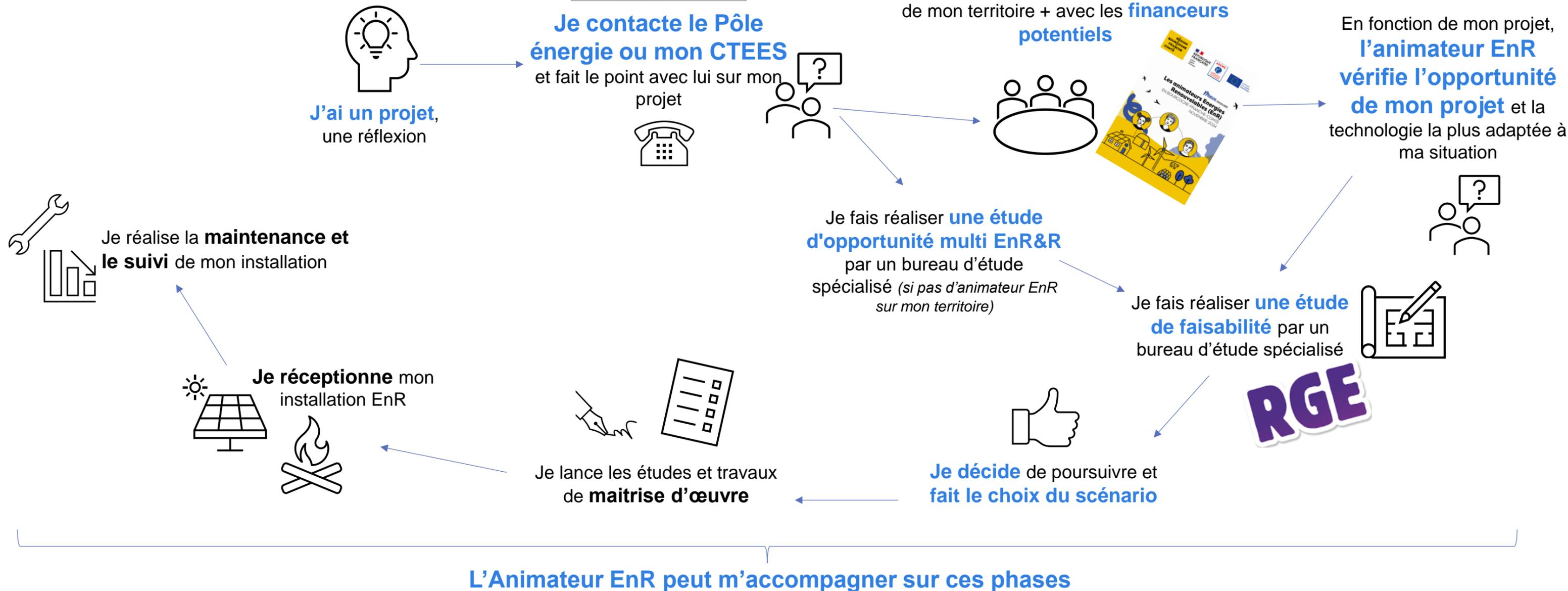
(PNR du Morvan)

Avant de se lancer



Source : ADEME

De l'idée au projet :



Fonds chaleur : plusieurs types de soutien aux porteurs de projets de Bourgogne-Franche-Comté



- **Informations et conseils :**

- ✓ Valorisation de retours d'expérience
- ✓ Informations et conseils (*guides, méthodes, cahier des charges, études, ...*)
- ✓ Formations

⇒ <https://librairie.ademe.fr/>
⇒ <https://fondschaleur.ademe.fr>
⇒ <https://formations.ademe.fr/accueil.html>



- **Animation et accompagnement technique :**

- ✓ Programme RESET
- ✓ Réseau des animateurs EnR



- **Accompagnement financier des phases ETUDES**

- ✓ Études d'opportunité multi EnR&R
- ✓ Etudes de faisabilité technico-économiques
- ✓ Assistances à maîtrise d'ouvrage pour les projets EnR

Une plateforme unique pour
les aides ADEME :



⇒ <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>



- **Accompagnement financier de l'INVESTISSEMENT**

- ✓ Installations de production de chaleur
- ✓ Réseaux de distribution de chaleur

⇒ [Page Fonds Chaleur 2025](#)

L'étude de faisabilité : une étape à ne pas négliger

Objectif : vérifier la faisabilité technico-économique du projet (production de chaleur/froid)

L'étude aborde plusieurs aspects définis dans un cahier des charges (CDC):

Etude du besoin :

- ✓ Quels usages : chauffage ? Rafrachissement ? Eau chaude sanitaire?
- ✓ Performance énergétique du bâtiment ? Niveau d'isolation?
- ✓ Recommandations pour **réduire les consommations** d'énergie

Solutions techniques et dimensionnement :

- ✓ Puissance à installer
- ✓ Solutions techniques proposées
- ✓ Approvisionnement (fournisseurs de bois, accès et livraison, qualité combustible, étude du sous-sol, ensoleillement...)

Aspects réglementaires et environnementaux

Etude économique et financière :

- ✓ **Coût global de la chaleur** (euros/MWh) sur 20 ans
- ✓ Comparaison à une énergie fossile,
- ✓ Liste et impact des aides potentielles

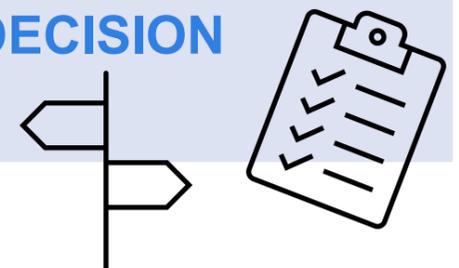
⇒ Possibilité d'étudier **PLUSIEURS SCÉNARIOS**

⇒ Définit les conditions techniques et financières pour réaliser un **PROJET PERFORMANT**

⇒ Evite de surdimensionner l'installation

⇒ **Résultats à partager en interne** (technique, comptable, direction) : éléments pour vulgariser, convaincre, organiser et se former

⇒ C'est un **OUTIL D'AIDE A LA DECISION**

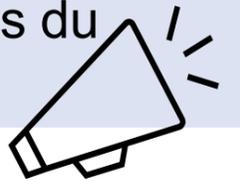


Des aides pour vos études de faisabilité

L'ADEME, via le Fonds chaleur, peut vous accompagner pour vos études de faisabilité :

- ✓ Subvention entre **50 et 70% du coût HT de l'étude**
(en moyenne le coût d'une étude est de l'ordre de 3 000 € à 10 000 € suivant le type de projet)

⇒ **Demande d'aide à réaliser avant signature** de l'offre / devis du bureau d'étude !



- ✓ Conditions d'éligibilité :

- Être réalisé par un **bureau d'études neutre, indépendant et certifié RGE dans la technologie étudiée**
- **Respecter le CDC type de l'énergie étudiée**



⇒ ATTENTION pas nécessairement les mêmes que les bureaux d'études qui rénovent ou conçoivent le bâtiment !

CDC types disponibles sur :

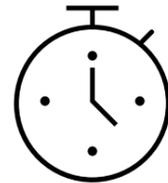


⇒ <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

A quel moment réaliser l'étude de faisabilité production EnR?

En moyenne 6 mois pour réaliser une étude de faisabilité : contact animateur, adaptation CDC, sollicitation des prestataires, 1^{er} RDV, visite de site, réalisation de l'étude, rendu ...

Nécessité d'anticiper !



- ⇒ **Ne pas attendre le dysfonctionnement de l'installation existante !**
- ⇒ S'il est récent, le système de chauffage actuel (fossile) peut servir **d'appoint à la solution EnR**
- ⇒ Dans le cas d'une rénovation de bâtiment ou d'une construction de bâtiment : dans l'idéal, **lancer l'étude de faisabilité EnR thermique dans la phase programme**

Passer à la chaleur renouvelable (EnR thermique) pour les établissements de santé et médico-sociaux

Des aides à l'investissement pour vos projets

Aides aux investissements pour les projets EnR

Pour toutes les EnR thermiques, la 1^{ère} condition pour bénéficier d'aides à l'investissement est **d'avoir réalisé une étude de faisabilité** :

- ✓ Par un bureau d'études neutre, indépendant et certifié RGE (ou équivalent) dans la technologie concernée
- ✓ Qui respecte les cahiers des charges types pour la technologie concernée

Les technologies de chaleur renouvelable aidées en Bourgogne-Franche-Comté :





Biomasse



Réseaux de chaleur/froid

Aides à l'investissement – chaufferies biomasse et réseaux de chaleur :

Partenariat ADEME et Région BFC dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER) pour soutenir **un maximum de projets** :

Financier	Type de combustible	Chaufferies bois dédiée		Création Chaufferies + réseaux de chaleur		Extension réseaux de chaleur	
		< 1 200 MWh / an	> 1 200 MWh/an	< 1200 MWh/an ET/OU < 200mL	> 1200 MWh/an ET > 200 mL	< 200 m	> 200 m
ADEME	Plaquettes forestières, connexes, Bois en fin de vie granulés						
ADEME via les syndicats d'énergie (CCRT) <i>Sauf 25 – 89 – 90 et Dijon Métropole</i>	Plaquettes forestières, connexes, granulés						
RÉGION	Plaquettes forestières, connexes, granulés (en secours)						
FEDER	Plaquettes forestières, connexes, granulés (en secours)						

Plafonnement des aides publiques :

Aides maximales TOUTES SUBVENTIONS :
de 45 à 65% des dépenses éligibles

Sauf dans le cadre de l'AAP FEDER :
80% des dépenses éligibles



Aides à l'investissement – Zoom sur les chaufferies biomasse



- Tous combustibles bois : plaquettes, granulés, connexes, bois en fin de vie...hors bûches
- Production EnR > 1200 MWh/an
- Production EnR < 1200 MWh/an sur les départements munis de Contrat chaleur renouvelable territoriaux (CCRT) 21 - 39 - 58 -70- 71
- Contrats patrimoniaux = grappe 3 projets dont la somme est > 1 200 MWh/an

Calcul du montant de l'aide à la production (chaufferie) :

- < 1200 MWh/an : **aide forfaitaire** via contrat chaleur renouvelable (CCRT)
- 1 200 MWh/an – 12 000 MWh/an : **aide forfaitaire** (en direct ADEME ou via CCRT)
- > 12 000 MWh/an : **analyse économique**

Aide forfaitaire
€ / MWh produit/an * 20 ans
=> facilité pour le maître
d'ouvrage de se projeter sur le
montant de l'aide

Aides à l'investissement – Zoom sur les chaufferies biomasse

- Cas d'un EHPAD dont la consommation de chauffage annuelle s'élève à 1 600 MWh/an
 - ✓ dont **1 300 MWh/an produit par la chaufferie bois** (87% de couverture bois)
 - ✓ Appoint gaz



Forfait Fonds chaleur 2025 :

Tranche (MWh)		Aide collectif/tertiaire en € / MWhENR sortie sur 20ans	Aide process industriel/agricole* en € / MWhENR sortie sur 20ans
0	600	21	12
601	3 000	108,5	6
3 001	6 000	54	3
6 001	12 000	42,5	1

Calcul de l'aide :

$$600 \text{ MWh} * 21 \text{ €} * 20 \text{ ans} = 252 \text{ 000 €}$$

$$700 \text{ MWh} * 8,5 \text{ €} * 20 \text{ ans} = 119 \text{ 000 €}$$

$$\Rightarrow 371 \text{ 000 €}$$

Total investissement (chaufferie bois + gaz + rénovation circuit hydraulique du bâtiment) = 1 000 000 €

Assiette éligible = investissement chaufferie bois + silo = 500 000 €

Plafonnement de l'aide à 65% des dépenses éligibles (petite entreprise) :
325 000 € d'aides du fonds chaleur

En compensation, ouverture cumul CEE et Fonds chaleur possible pour tous les projets biomasse aux forfaits (notamment pour les chaufferies alimentant un RC)

Aides à l'investissement – Zoom sur les chaufferies biomasse



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

- Plaquettes forestières, connexes, granulés (appoint-secours)
- Projets concernés = projets non éligibles aux AAP FEDER
- **Chaudières bois ≥ 100 kW** (puissance totale bois déchiqueté + éventuel appoint granulés)
- **Coûts éligibles = coûts d'investissements EnR** (nouveau régime Environnement SA 111726)
- Inéligibles :
 - Chaudières à granulés en base
 - Chaudières à bois bûche
 - Remplacement des chaudières
 - Achat de terrain et/ou de bâtiments
 - Appoints non renouvelables
- **Aide Région plafonnée à 300 000 € / projet ou selon plafond De Minimis ou SA 111726 (en fonction de la taille de l'entreprise au sens de l'UE :**

Taille de l'organisme (pour les activités économiques)

MICRO PETITE MOYENNE GRANDE

	Effectifs	Chiffre d'affaires ou total du bilan
<u>Micro entreprise</u>	<10	< 2 millions d'€ de CA
Petite entreprise	< 50	≤ 10 millions d'€ de CA
Moyenne entreprise	<250	≤ 50 millions d'€ (de CA) ou ≤ 43 millions d'€ (de bilan)
Grande entreprise	≥ 250	> 50 millions d'€ de CA

Aides à l'investissement – Zoom sur les chaufferies biomasse



- Plafonds et taux d'aide Région :

Chaufferie	Modalités d'interventions, hors FEDER pour les ENTREPRISES et COLLECTIVITES			
	Selon les modalités fixées par le régime cadre exempté de notification n°SA.111726			Selon le règlement (UE) n° 2023/2831 du 13 décembre 2023 dit « de minimis »
Les aides de la Région sont calculées sur les montants HT				
Types de porteurs	Grandes entreprises et collectivités	Moyennes entreprises	Petites entreprises	Tous porteurs
Taux maximum Région	45 %			
Plafond Région	Aide plafonnée à 300 000 € par projet pour la Région			Aide plafonnée selon le plafond « de minimis » en vigueur
Taux maximum des aides publiques	45 %	55 %	65 %	Cumul possible jusqu'à 80 %

Aides à l'investissement – Zoom sur les chaufferies biomasse Eco-conditions



Biomasse

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Écoconditions = volonté de la Région d'inciter les porteurs de projets à se saisir des sujets liés au changement climatique.

Pour la construction de chaufferies bois : thématique « Déchets »

Objectifs	Indicateurs visés	Documents attendus à la demande	Documents attendus au paiement
DECHETS TRI ET VALORISATION	Quantification des différents flux, mise en œuvre du tri 5 flux et présentation d'un plan de gestion des déchets	SOSED/SOGED (<u>modèle disponible</u>)	Bordereaux de mise en déchetterie/SOSED/SOGED mis à jour
DECHETS VALORISATION/REEMPLOIS bonus (non obligatoire)	20% de matériaux recyclés/réemplois	APD des lots concernés	CCTP/DPGF/DGD

Aides à l'investissement – chaufferies biomasse et réseaux de chaleur :



- **Priorité au FEDER**
- Plaquettes forestières, connexes, granulés (appoint-secours)
- **Chaufferies bois + réseau de chaleur**
- **Toujours en co-financement**
- **4 critères de notation :**
 - Prix de vente de la chaleur (Pvch) délivrée hors subvention
 - Contenu de CO2 du kWh « entrée chaudière »
 - Taux de plaquettes (Tpl) forestières et assimilées
 - Taux d'EnR et récupération (TE_{EnR&R}) sur énergie totale distribuée par le réseau
- **Aide FEDER : plafonnée à 50% de l'assiette éligible et à 1 M€/programme**
- <https://www.europe-bfc.eu/>

Aides à l'investissement – Zoom sur la géothermie de surface



- Technologies aidées : géothermie sur champs de sondes, sur nappe, valorisation eaux thermales,
- Si besoin **Forage test et test de réponse thermique peuvent être aidés**
 - ✓ aide possible **entre 50 et 70% du coût du forage test**
 - ✓ Respecter le CDC type ADEME

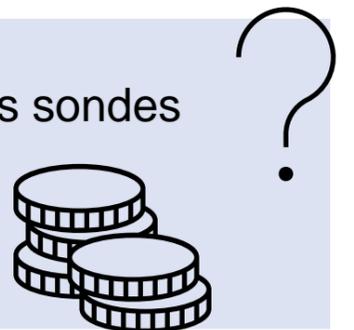
Certification des prestataires : RGE 10.07 pour le bureau d'études et **exigence Certiforage obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2025** (en remplacement de Qualiforage)

- Conditions d'aides investissement :
 - ✓ **Production EnR extraite du sous-sol (entrée PAC) > 25 MWh/an** (sauf sur départements munis de CCRT)
 - ✓ **Critères de performances** sur l'installation pour limiter les consommations électriques **SCOP mini fixé à 2,8**
 - ✓ Etude de sous-sol (Forage test pas systématique)

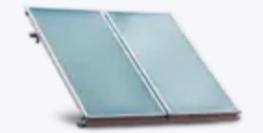
*Fonds chaleur pas cumulable avec des CEE
pour les opérations de géothermie dédiées*

Coût d'un projet Géothermie de surface :
environ **3 000 € / kW** dont 1/3 pour la PAC et 2/3 pour les sondes

- Ordre de grandeur du coût d'un forage :
- 100 € / m pour des sondes
 - 1000 € / m pour un forage sur nappe



Aides à l'investissement – Zoom sur le Solaire thermique



Solaire thermique

- Production d'eau chaude solaire (ECS)
- Opération avec **une surface utile de capteurs solaires > 25 m²**
- **Toutes surfaces de capteurs sur 21 (sauf Dijon métropole) – 39 – 58 – 70 – 71**
- Productivité minimale de 350 kWh utile/ m²
- Aide forfaitaire pour les projets entre 25 m² et 500 m² de capteurs (63 €/ MWh solaire utile * 20 ans)
- Plafonnement à 800 €/m²

En 2025 : Besoins ECS au moins 6 mois de l'année comprenant la période estivale (juin, juillet, août), 4 mois dans le cadre de CCRT

Opération dédiée eau chaude solaire : Suppression du taux d'économie de 30% minimum

Fonds chaleur pas cumulable avec des CEE pour les opérations de solaire thermique en secteur tertiaire

Aides à l'investissement – Zoom sur le Solaire thermique



- Volonté Région de développer le solaire thermique
- Aide aux études de faisabilité (BE RGE ou non)
- De 45 à 65% de l'installation solaire et des équipements annexes nécessaires à son bon fonctionnement
- **Aide aux réhabilitations possibles, au cas par cas**
- Plafond :
 - Capteurs vitrés : 600€/m² de surface d'entrée de capteur
 - Moquettes solaires : 75€/m² capteur
 - Autres dispositifs : 200€/MWh de production annuelle de chaleur
- Aide Région **plafonnée à 300 000€/projet**

*Non cumulable avec fonds chaleur de l'ADEME
donc plutôt à demander pour des installations
plus « petites » ou pour des réhabilitations
d'installations existantes.*

Aides à l'investissement – Zoom sur la valorisation de la chaleur fatale

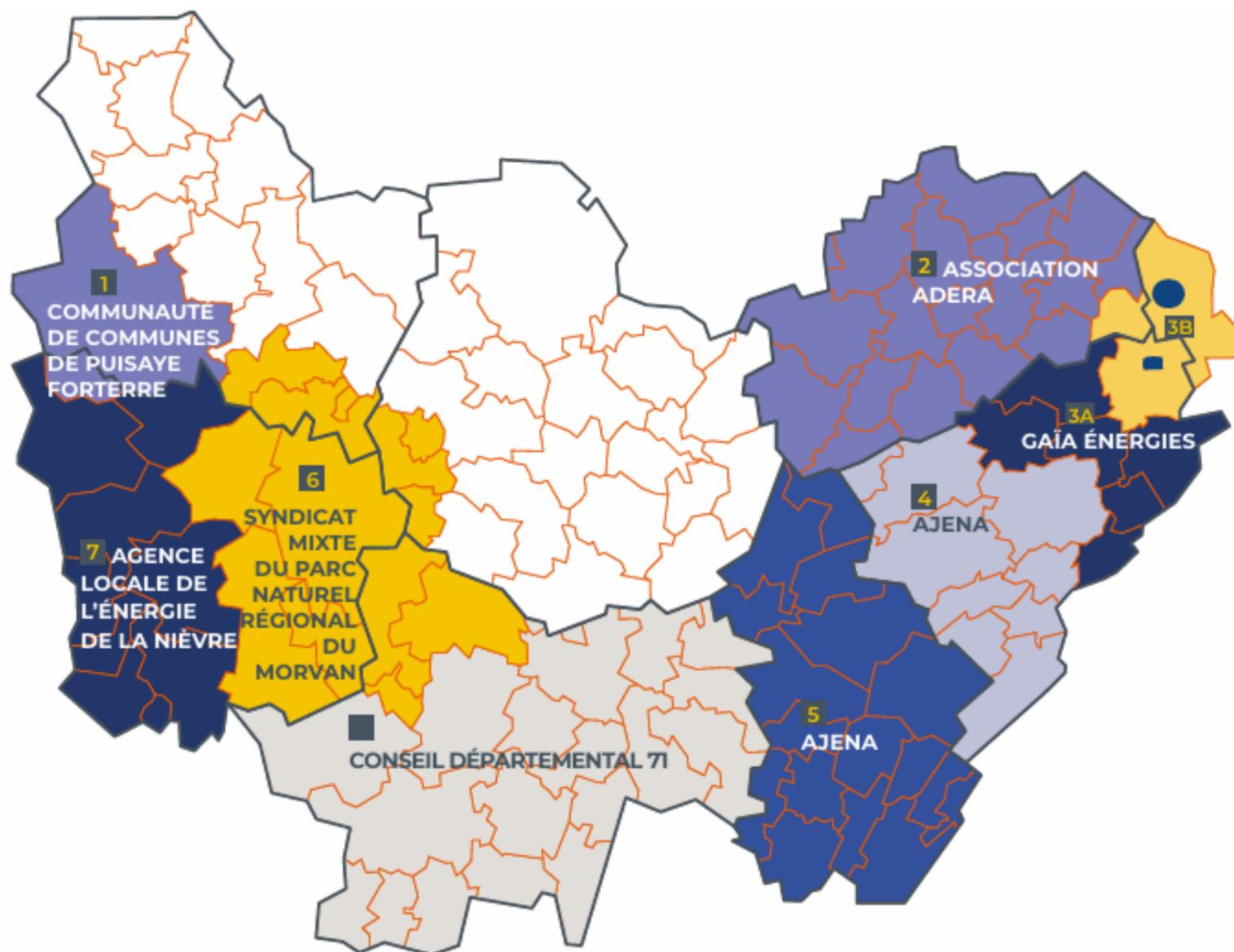
Aide Fonds chaleur pour les projets qui valorisent plus de 1GWh/an de chaleur fatale (sauf sur départements munis de CCRT)

- ⇒ Les projets des établissements de santé et médico-sociaux sont souvent plus petits
- ⇒ **De la petite récupération sur les groupes froids de vos établissements**
- ⇒ Intérêt de réaliser une étude spécifique (étude aidée)
- ⇒ Economies réalisées même sans aides à l'investissement



Animateurs EnR

LES ANIMATEURS ENR GÉNÉRALISTES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



— Limites des intercommunalités
— Limites départementales

1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PUISAYE FORTERRE

Simon GOUSSET

☎ 03 86 74 19 51 • s.gousset@cc-puisayeforterre.fr

2 HAUTE-SAÔNE

ADERA

Patrick AUBERT

☎ 09 87 66 06 31 • p.aubert@adera.asso.fr

3 AIRE URBAINE, PAYS HORLOGER, PAYS DU DOUBS CENTRAL

Gaïa Énergies

3A Arnaud COTTET

☎ 06 41 47 91 70 • arnaud.cottet@gaia-energies.org

3B Hugo FELICE

☎ 06 07 85 16 76 • hugo.felice@gaia-energies.org

4 DOUBS (hors aire urbaine)

AJENA

Philippe CHAMBRELENT

☎ 03 84 47 81 12 • ☎ 06 31 24 00 58

pchambrelent@ajena.org

5 JURA

AJENA

Clément DÉJARDIN

☎ 03 84 47 81 17 • ☎ 07 84 85 74 42

cdejardin@ajena.org

6 MORVAN

Syndicat mixte du PNRM

Emma PERRUSSEL

☎ 03 86 78 79 31 • emma.perrussel@parcdumorvan.org

Théo PABOEUF

☎ 03 86 78 79 30 • theo.paboeuf@parcdumorvan.org

7 NIÈVRE

Agence locale de l'énergie et du Climat de la Nièvre

Igor GIRALDO

☎ 03 86 38 22 21 • igiraldo@ale-nievre.org

8 SAÔNE-ET-LOIRE

Conseil Départemental 71

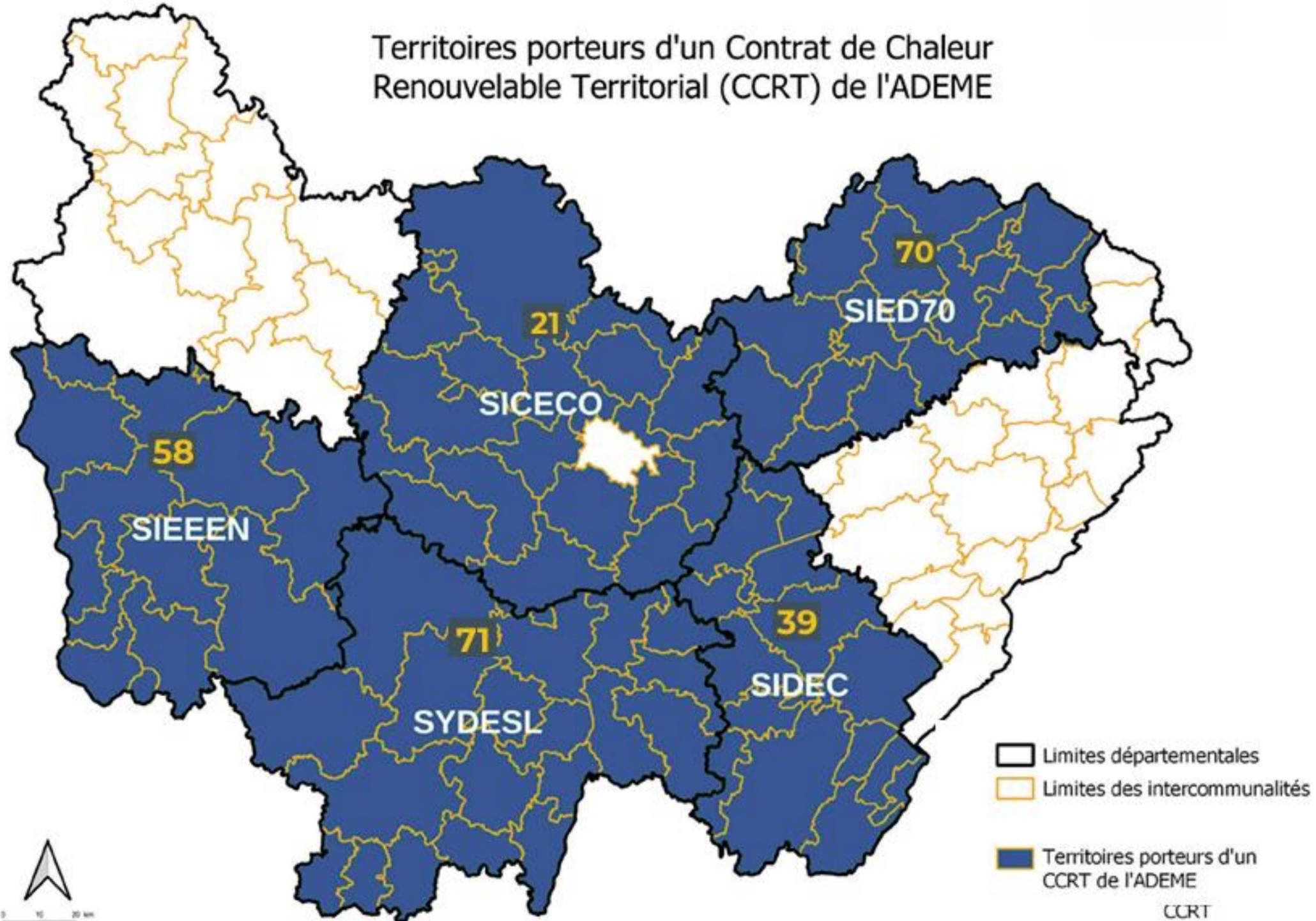
Eve-Anne RASTEL

☎ 03 85 39 57 76 • ea.rastel@saoneetloire71.fr

CCRT



Territoires porteurs d'un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) de l'ADEME



Source : IGN BD TOPO 2017, IZF 2024, SICECO avril 2024





Réseau
des établissements
de santé
en transition

Efficacité énergétique

Booster entreprises

Pacte Entreprises en préparation pour 2025



Les aides du BOOSTER ENTREPRISES



Réduisez les consommations énergétiques de vos locaux tertiaires

Source : ADEME

Programme régional Effilogis



Cibles en santé

Associations loi 1901 (uniquement **bâtiments administratifs** des établissements)

Objet

Rénovation de bâtiments à **basse consommation d'énergie** et en **matériaux biosourcés**.

Montants

- + Aide à la programmation : 50% (plafond 30 000 €).
- + Aide aux études : 30 % (plafond 30 000 €).
- + Aide aux travaux : 20 % ou 30% suivant la mise en œuvre de matériaux biosourcés (plafond : 100 000 € ou 120 000 €) + bonus EnR/biodiversité/déchets de chantier

Aller plus loin : page dédiée [effilogis](#)



Exemple



Réhabilitation énergétique exemplaire de locaux pour l'accueil du nouveau siège de la Fondation Pluriel (ex ADAPEI 25) à Besançon



Programme régional Effilogis



Cibles



Associations, sociétés qui gèrent des **FJT et/ou des résidences autonomie** avec des logements à loyers **conventionnés** (ANAH, APL)

Objet

Rénovation des logements sociaux en **basse consommation** et en **matériaux biosourcés**.

Montants

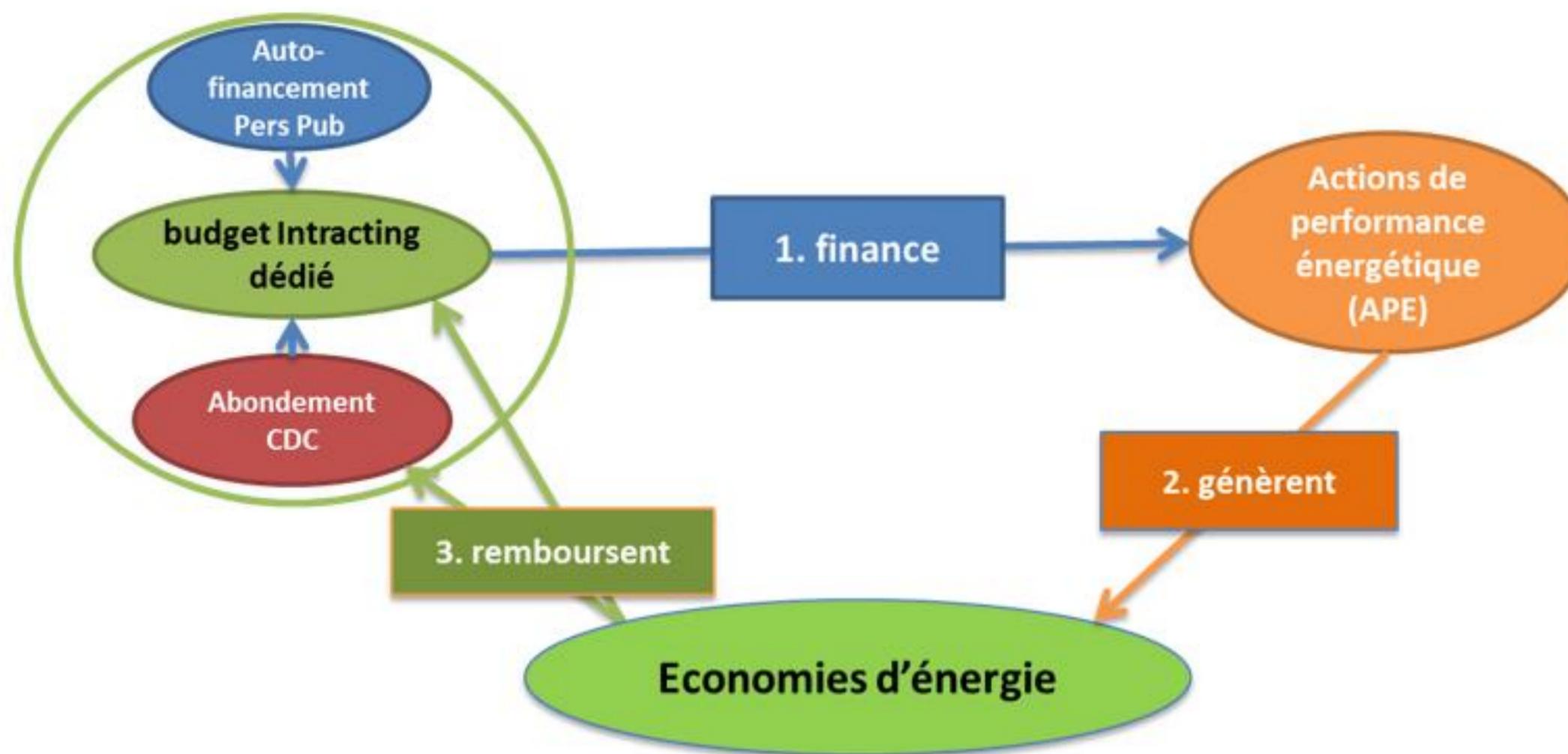
- + **Aide aux études** : subvention de 30 % du coût des études (plafond : 30 000 € par opération).
- + **Aide aux travaux** : Montant par logement+ bonus biosourcés/EnR/biodiversité/déchets de chantier

Logements collectifs	Niveau BBC
1 à 10 logements	4000 € par logement
du 11 ^e au 50 ^e logement	2000 € par logement
du 51 ^e au 100 ^e logement	1000 € par logement
Plafond d'aide	150000 € par bâtiment

Aller plus loin : page dédiée [effilogis](#)



Intracting



Aller plus loin : [page dédiée](#) sur le site de la Banque des Territoires



Source : Banque des Territoires

Intracting

Cibles/bénéficiaires

Établissements Public de Santé (CHR-CHU, centres hospitaliers publics, hôpitaux locaux publics, centres hospitaliers spécialisés, GCS de droit public)

Actions/dépenses éligibles

Actions de performance énergétique : régulation/pilotage, relamping, CTA performante, calorifugeage, etc. avec un ROI inférieur à 13 ans (audit énergétique à réaliser au préalable).

Montants

- + Durée du prêt : de 3 à 13 ans
- + Taux fixe selon barème mensuel (bonifié pour les opérations bâtiments publics)
- + Amortissement : 13 ans maximum
- + Montant opération : 100 000 € minimum
- + Préfinancement : 24 mois



Intracting

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

BATIMENT-ENERGIE

Des établissements de santé et médico-sociaux s'engagent dans la transition énergétique et écologique



Le projet

Financer ses travaux d'efficacité énergétique grâce aux économies d'énergies (Intracting)

Intracting ?

Un prêt intracting est un prêt servant à financer des travaux engendrant des économies d'énergies.

Le but étant que les économies d'énergies générées par les travaux « libèrent » suffisamment de budget pour payer les mensualités du prêt.

Pour cela, le taux d'intérêt est plutôt bas et les remboursements commencent avec 1 an de décalage sur les 1ers paiements des travaux.

Au GHRMSA

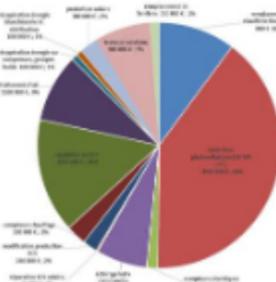
Nous avons bénéficié fin 2024 d'un prêt de 10 M€ sur 12 ans avec un taux de 2% pour financer 12.25 M€ de travaux entre 2024 et 2026. Les 2.25 M€ supplémentaires sont financés sur fonds propres.

Pour cela, nous avons présenté un récapitulatif des travaux prévus sur 3 années, une estimation des coûts, des économies générées et le temps de retour sur investissement.

Avec 12.25 M€ de travaux, les économies d'énergies estimées sont de 14 GWh par an, soit une réduction de 15% de la consommation d'énergie de

photovoltaïque, régulation et automatisation, isolation des parois, remplacement de fenêtres, ajout de compteurs, remplacement ou optimisation des CTA, modification des production d'ECS, ...

Pour que notre projet global soit accepté, il a fallu équilibrer les travaux à rentabilité rapide (régulation, Led, ventilation) avec ceux à rentabilité faible ou lente (isolation des parois, remplacement de fenêtres) et ce pour les 3 années de dépenses. Il fallait aussi répartir sur les 3 premières années les travaux nécessitant des durées de mise en œuvre longues et courtes (besoin d'études de faisabilité ou non, dimensionnement rapide ou long, besoin d'appel d'offres ou non..)



Les conditions évoluent



Contexte



Pour être moins vulnérable face à l'augmentation du prix des énergies, respecter les obligations réglementaires (décret tertiaire, accélération des énergies renouvelables,...), remplacer des installations vieillissantes, obsolètes et plus adaptées aux besoins actuels, nous avons souhaité étudier toutes les possibilités de financements pour réaliser rapidement des investissements massifs. C'est dans ce contexte que nous avons rencontré la Banque des Territoires. En évoquant avec notre interlocutrice les difficultés de financement rencontrées par les hôpitaux publics, elle nous a présenté les prêts bancaires avec intracting.



L'ÉTABLISSEMENT

Nom Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace
Activités santé, établissements sanitaires et médico-sociaux
Surface 401 832 m²
Nombre de lits et places 3 676
Département Haut-Rhin (68)
Coûts de l'opération 12.25 M€





Réseau
des établissements
de santé
en transition

**Des dispositifs d'aides et de
financements pour des travaux
d'énergies renouvelables et
d'efficacité énergétique**

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

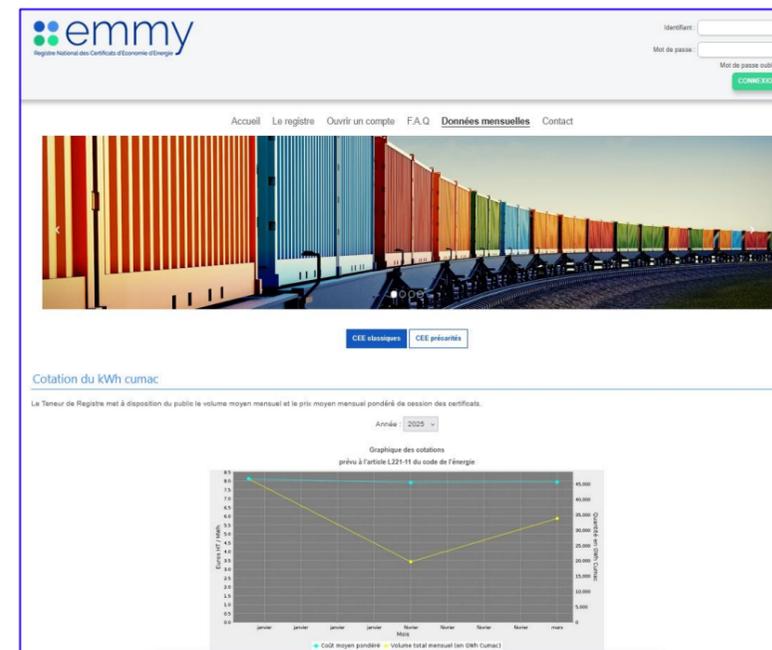
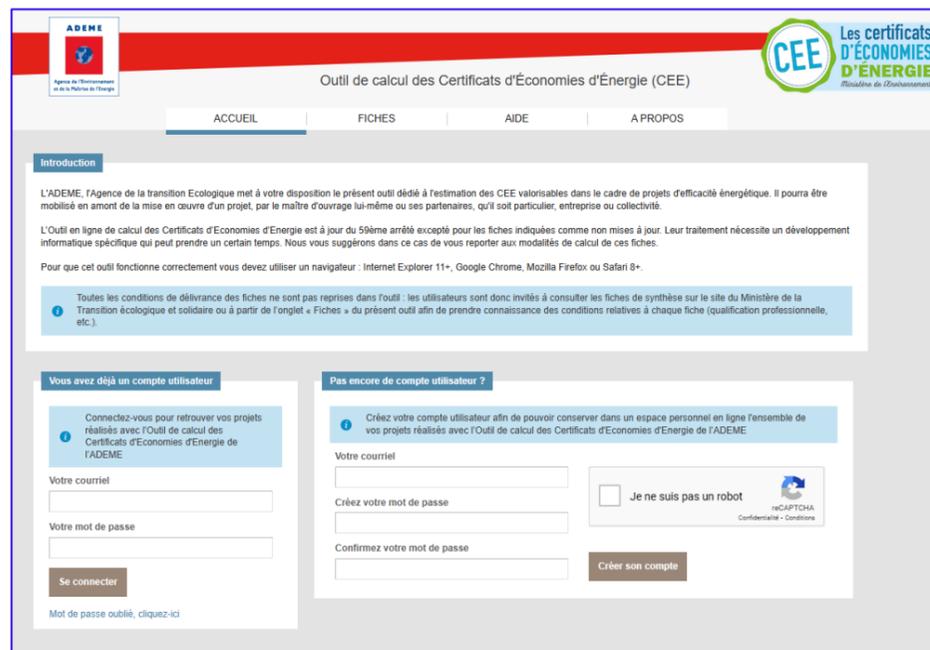
1-identifier les travaux éligibles

+ Je consulte le catalogue des « fiches d'opérations standardisées »

(**BAT-TH-146** isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'ECS, **BAT-TH-116** système de GTB, **BAT-EN-103** isolation plancher, **BAT-TH-139** système de récupération de chaleur sur groupe de production de froid...)

+ J'estime ma prime CEE :

- Calculateur ADEME (kWhcumac)
- Plateforme Emmy (prix récent du kWhcumac)

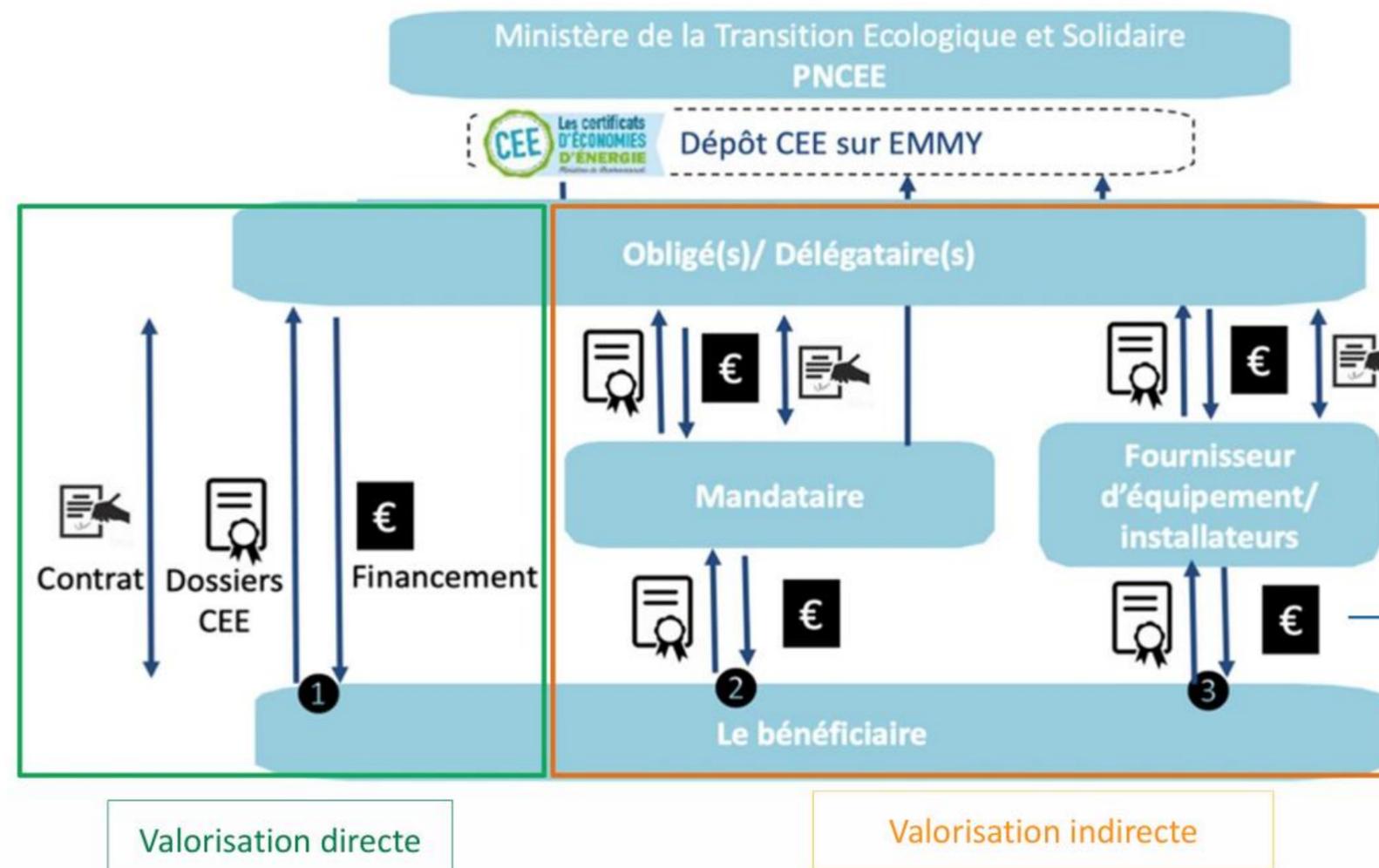


Certificats d'économies d'énergie (CEE)

2-identifier un acteur avec qui travailler et négocier



Les différents modèles d'affaires



Aller plus loin : [webinaire CEE RESET](#) du 04/04/23



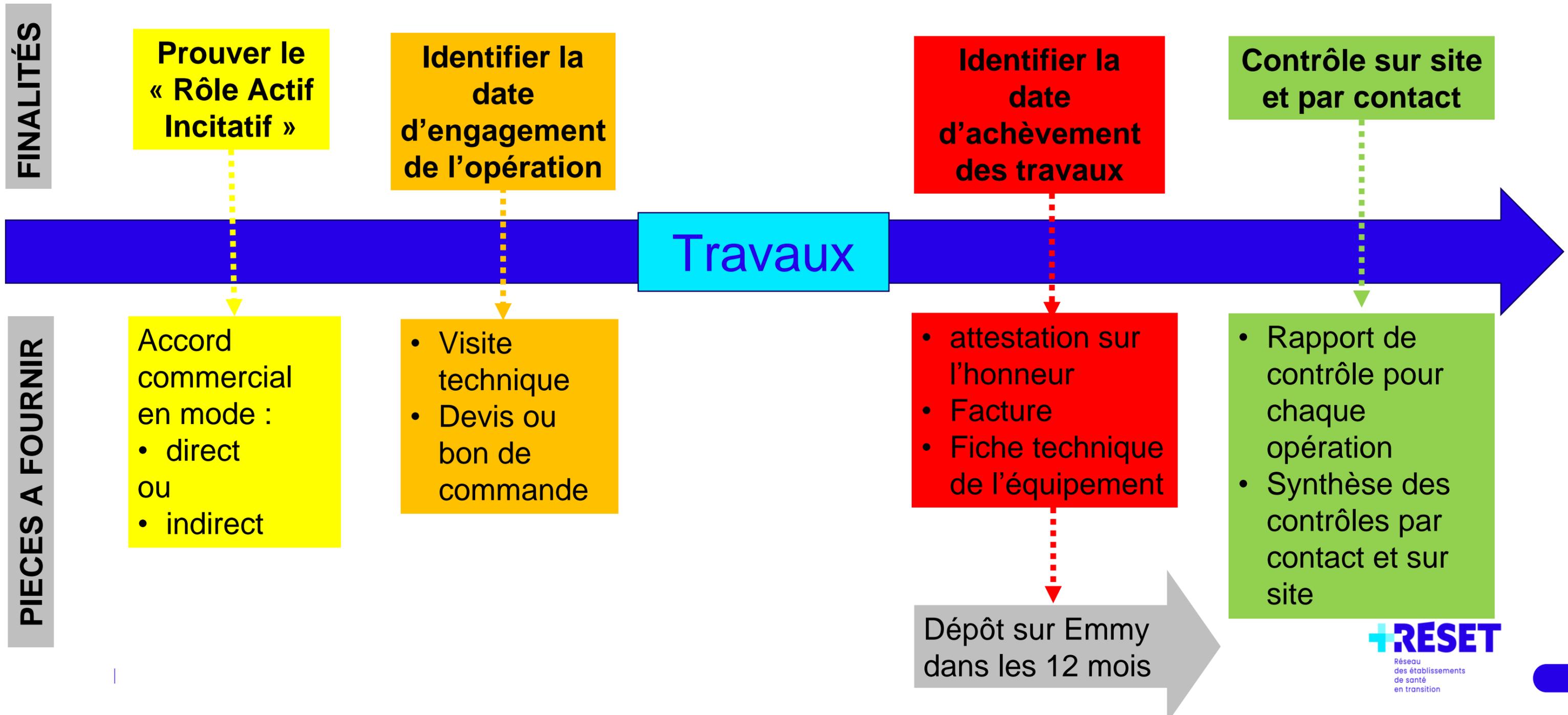
- ❖ Les CEE sont délivrés par le Pôle National CEE (DGEC), après réalisation des travaux
- ❖ L'obtention de CEE se matérialise par l'obtention de kWh cumac sur un compte électronique sur le registre national Emmy, sur lequel se font également les transactions CEE

Une certification RGE est nécessaire dans le cadre de nombreuses opérations dans le résidentiel

32

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

3- constituer le dossier CEE

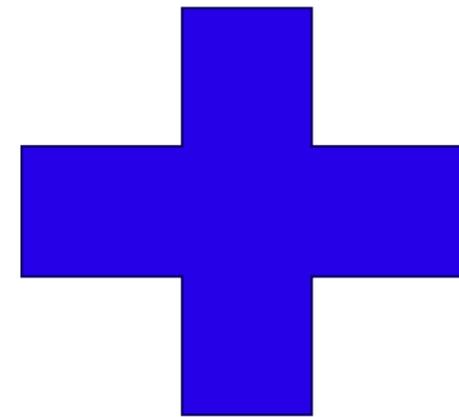


TVA à taux réduits



La boîte à outils

RÉDUCTION DE LA TVA : QUELS TAUX POUR QUELS TRAVAUX ?



Dispositif fiscal de la "livraison à soi-même"

Aller plus loin : [site dédié de l'ANAP](#)



Tableau de synthèse

Etablissements d'hébergement à but non lucratif	TRAVAUX NEUFS		TRAVAUX DE RENOVATION		ENTRETIEN
	Construction neuve	Travaux sur existants et rendant neufs	Travaux rénovation sur logements existants > à 2 ans	Travaux d'amélioration de la qualité énergétique sur logements existants > à 2 ans	
EHPAD Éligible au PLS	5,5%	5,5%	10%	5,5%	20%
Handicap enfants	5,5% (hébergement) 20% (autres locaux)	5,5% (hébergement) 20% (autres locaux)	10% (hébergement) 20% (autres locaux)	5,5% (hébergement) 20% (autres locaux)	20%
Handicap adultes	5,5%	5,5%	10%	5,5%	20%
Sanitaire (MCO, SSR, USLD)	20%	20%	20%	20%	20%
Justificatifs pour TVA réduite	Convention DALO : secteur PH Convention DALO ou Prêt PLS : secteur PA		Attestation : Logements > à 2 ans Pas de travaux neufs SEP créée < à 10%		N.C.
Liquidation de la TVA	Avec la Livraison à soi-même : Quid du portage de la TVA pendant les travaux?		Sur facture		Sur facture
Etablissements d'hébergement à but lucratif	20 % : régime normal 0% : dispositif LMP/LMNP		idem		idem

La mise en forme de cette fiche est réalisée par le "Dispositif ETE" mais le fond est réalisé par la mission "IMMOBILIER" de la MAPES (hors partie ANAP) !



Vigilance !

Sur les chambres d'EHPAD qui n'ont pas de salle d'eau car qualification de "logement" potentiellement non retenu.

Prêt transformation écologique

Cibles/bénéficiaires

- + Établissement Public de Santé (EPS)
- + Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) de droit public ou privé comportant au moins un EPS comme membre
- + Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC)
- + Fondations et associations reconnues d'utilité publique

Actions/dépenses éligibles

- + Rénovation énergétique du bâtiment
- + Construction de bâtiment performant
- + Energies renouvelables et réseaux de chaleur

Montants

Prêt au taux du livret A + marge (durée de 25 à 60 ans) ou à taux fixe (à partir de 15 ans)



Aller plus loin : [site dédié de la Banque des Territoires](#)



Marché global de performance énergétique à paiement différé

Conception	Conception Réalisation	MGP	MGPE-PD	Marché de partenariat
Réalisation				
Exploitation maintenance				
Financement				
Gestion du service public				

Périmètres comparés des différents marchés globaux : le nouveau MGPE-PD vient combler un vide entre les MGP classiques et les marchés de partenariat.

Aller plus loin : [site dédié du CEREMA](#)





Réseau
des établissements
de santé
en transition

Economies d'eau et récupération des eaux non conventionnelles

3 bassins 3 agences de l'eau (en BFC)

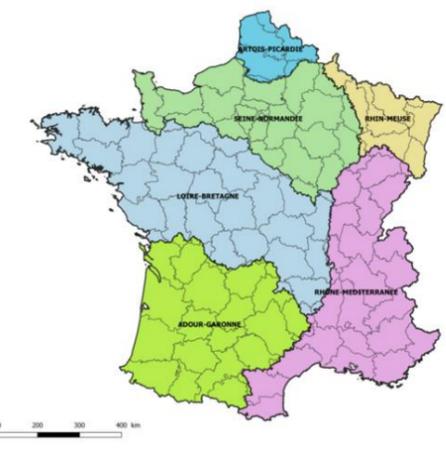
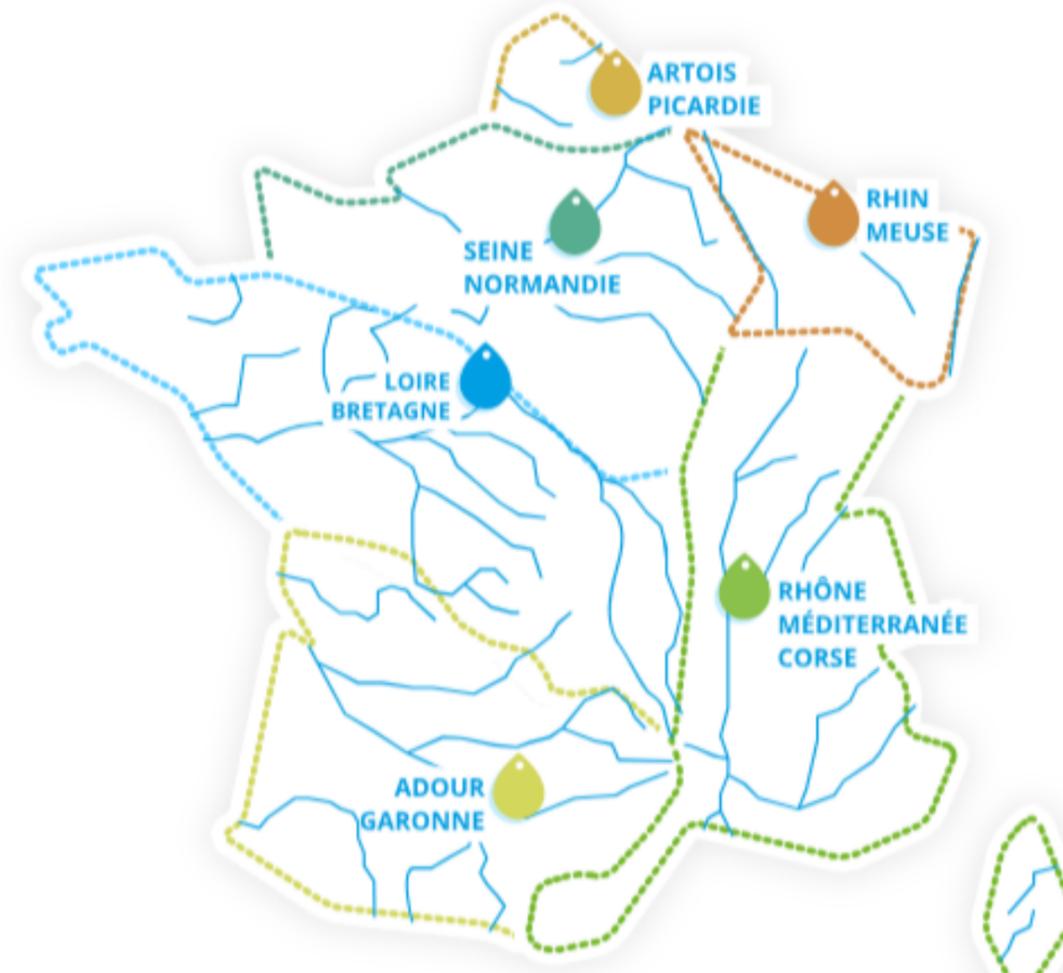
Les 6 agences de l'eau au plus près des territoires

En France, les ressources en eau font l'objet d'une gestion intégrée par bassin hydrographique. Les bassins hydrographiques sont délimités par les lignes de partage des eaux superficielles. 12 bassins ont été délimités :

- 7 bassins métropolitains : Adour-Garonne, Artois-Picardie, Corse, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône Méditerranée, Seine-Normandie
- 5 bassins en Outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte.

Saisissez le nom de votre commune pour obtenir les coordonnées de l'agence de l'eau référente sur votre bassin hydrographique.

Cherchez votre commune



Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et de Corse

Cibles/bénéficiaires

Acteurs économiques non agricoles présents sur les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

Actions/dépenses éligibles

- + Études : état des lieux et diagnostics sur site des consommations d'eau, études préalables aux travaux.
- + Actions de réduction des pertes en eau : réduction des fuites sur les réseaux, gestion de la pression.
- + Mise en œuvre de technologies économes en eau
- + Dispositifs de récupération des eaux pluviales.
- + Pas d'aides pour compteurs sans travaux/actions d'économies d'eau.

Montants

- + 40 à 60% (en fonction de la taille de l'entreprise). Pour les travaux, l'assiette est plafonnée à hauteur de 40 €/m³ économisé/an
- + Les travaux doivent permettre de réduire les consommations d'eau de 2 000 m³/an (sauf opérations groupées sectorielles)

Agence de l'eau Seine-Normandie

Cibles/bénéficiaires

Acteurs économiques non agricoles présents sur le bassin Seine-Normandie

Actions/dépenses éligibles

Etudes de réalisation, les travaux ou l'animation permettant une réduction significative des prélèvements ou l'amélioration du ratio de consommation d'eau par unité de production :

- + Mise en place de technologies propres, recyclage, récupération des eaux de pluie.
- + Modification des approvisionnements par une ressource de qualité moindre pour autant qu'ils ne présentent pas d'enjeu quantitatif ni qualitatif pour la ressource.

Les projets relatifs aux travaux de lutte contre les fuites ne sont pas éligibles.

Montants

- + Pour la mise en place de technologies propres : taux maximum autorisés par l'encadrement européen ou 70% de minimis (régime hors encadrement européen, plafond de 300k€ par entreprise sur 3 exercices fiscaux consécutifs)
- + Pour les animations taux d'aide max de 50%
- + Pour les travaux et études rattachées aux travaux : taux maximum des règlements européens

Agence de l'eau Loire-Bretagne

Cibles/bénéficiaires

Acteurs économiques non agricoles présents sur les bassins Loire-Bretagne

Actions/dépenses éligibles

- + Etudes de réduction des prélèvements et des études préalables aux travaux
- + Travaux de traitement, d'équipement de suivi et comptage, de stockage nécessaire à l'utilisation (ou la réutilisation) des eaux non conventionnelles (eau de pluie, eau de process, eaux usées traitées...)

Montants

- + Etudes : 70%
- + Travaux : 50% d'aides, l'assiette est plafonnée à hauteur de 60 €/m³ économisé/an
- + Dépenses mini de 10 000 € (sauf opérations collectives)



Ressources de l'anap

FINANCER SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
INVESTISSEMENTS ÉCOLOGIQUES, ÉCONOMIES DURABLES

Financer sa transition écologique : toutes les aides à portée de main

De nombreux prêts et subventions existent pour aider les établissements de santé dans leur transition écologique, couvrant aussi bien le secteur sanitaire que médico-social, public ou privé. Nous avons classé les plus intéressantes en fonction du montant disponible (de quelques milliers à plusieurs millions d'euros) et de leur facilité d'obtention.

MONTANT DU FINANCEMENT (vertical axis)

FACILITÉ D'OBTENTION (horizontal axis)

Financements destinés aux établissements privés

- Bpifrance – Prêt vert
- Crédit Coopératif – Prêt vert
- La Banque Postale – Prêt vert
- Banque des Territoires – Dispositif Intracting
- Agence de l'eau – Programme Sauvons l'eau
- Agence de l'eau – Subvention pour la réduction des émissions de micropolluants
- Agence de l'eau – Subvention pour la réduction des émissions de macropolluants
- Agence de l'eau – Subvention pour la lutte contre la pollution des activités économiques, industrielles et artisanales
- Financements destinés aux établissements publics
- Financements destinés aux deux
- Gestion des déchets
- Adaptation au changement climatique
- Gestion de l'eau
- Mobilité et logistique durables
- Restauration durable
- Économies d'énergie
- Écoconception
- Préservation de la biodiversité

Financements destinés aux établissements publics

- Région Nouvelle-Aquitaine – Subvention aux études sur l'économie circulaire
- Région Nouvelle-Aquitaine – Subvention pour l'efficacité hydrique des entreprises
- Région PACA / Bpifrance – Sud Prêt Climat
- Bpifrance / Ministère des Outre-mer – Subvention Investissement Outre-mer
- Dispositif CEE – Subvention de systèmes hydro-économiques BAT-EQ-133
- Dispositif CEE / FUB – Subvention Alvéole Plus
- Dispositif CEE / Siel Bleu – Prestations de sensibilisation Justin movE
- Dispositif CEE / AVERE France – Subvention Advenir Plus
- Ministère de l'Énergie – Dispositif CEE
- Bpifrance / ADEME – Prêt vert
- Région Centre-Val de Loire – Subvention CAP Transition écologique des TPE et PME
- Région Ile-de-France – Subvention pour la transition écologique et énergétique des PME
- ADEME – Tremplin pour la transition écologique des PME
- ADEME – Subvention Booster Entreprises Eco-Energie Tertiaire
- Région Grand Est / ADEME / Climaxion – Aide à la rénovation pour le bien vieillir en Grand Est
- ADEME – Fonds Chaleur pour des études en faveur de la transition écologique
- Bpifrance / Ministère de la Transition écologique – Prêt Économies d'Énergies
- Région Grand Est / ADEME / Climaxion – Subvention pour le photovoltaïque
- ADEME – Subvention au réemploi des emballages et des contenants
- ADEME – Subvention pour l'économie de la fonctionnalité et de la coopération
- ADEME – Subvention pour les investissements d'écoconception
- ADEME – Aide aux études pour la mise en œuvre de démarches d'écoconception
- ADEME – Subvention de l'appel à manifestation d'intérêt Torga
- Région Nouvelle-Aquitaine – Subvention EC EAU

l'anap | agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale | l'expertise en partage

Rechercher une publication, un appui, un outil... [Se connecter](#)

Accueil Ressources Autodiagnostic Événements Appuis Bonnes Pratiques Réseau des experts Plateforme Data Observatoire IA

Accueil > Plateforme des subventions pour vos projets écologiques

PLATEFORME DES SUBVENTIONS POUR VOS PROJETS ÉCOLOGIQUES

Réduire ses factures et améliorer l'impact environnemental de son établissement de santé : c'est possible ! Énergie, restauration, gestion de l'eau, mobilité... des solutions existent. Comment les mettre en place ? Comment les financer ? Comment s'autofinancer ? Cet outil a pour objet de vous informer sur les possibilités de financement de votre transition écologique. Organismes prêteurs, critères d'éligibilité, montant des aides, cumuls possibles : suivez le guide et **téléchargez la/les fiche(s) des financements personnalisés en fonction de votre situation !**

Découvrir mes options de financement

En fonction de votre projet de développement durable et de votre statut juridique, explorez vos **possibilités de financement et les montants** auxquels vous pouvez prétendre.

[DÉMARRER](#)

Aller plus loin : [site dédié de l'ANAP](#)



Tableau récapitulatif des aides (RESET)

Légende							
1	structures privées						
2	structures publiques						
	structures privées et publiques						
MAJ :	08/04/2025						
Aides financières 2025 pour des projets d'efficacité énergétique							
	Objet	Nom du dispositif	Géré par	Bénéficiaires	Actions/dépenses éligibles	Montant	Conditions
Aides pour les travaux							- une solution de chauffage basée sur une énergie (électricité, biomasse, réseau de chaleur urbain, é renouvelable captée sur le bâtiment ou sur la par renouvelable).
	Rembourser le financement de vos travaux de rénovation grâce aux économies d'énergie générées par ces derniers	Intracting	Banque des territoires	Établissements Public de Santé (CHR-CHU, centres hospitaliers publics, hôpitaux locaux publics, centres hospitaliers spécialisés, GCS de droit public)	Actions de performance énergétique : régulation/pilotage, relamping, CTA performante, calorifugeage, etc.	PRÊT BONIFIÉ : > Taux fixe selon barème mensuel. > Jusqu'à 13 ans maximum. > Pouvant couvrir jusqu'à 100% des besoins d'emprunt.	> Les opérations financées doivent générer des éc d'énergie permettant un retour sur investissement temps limité, soit 13 ans maximum. > Réaliser un audit énergétique au préalable.
	CEE enveloppe (isolation) / services(CPE,système de régulation) / équipements (installation frigo, luminaire etc...)	Certificats d'Économies d'Énergie	Fournisseurs d'énergie	Tous	Travaux correspondant aux critères des "fiches d'opérations standardisées" du secteur tertiaire définis par arrêté ministériel	PRIME : Montant différent d'un acheteur à un autre, fonction du volume d'énergie économisée (= kWhcumac), Estimation : se connecter à l'outil de calcul des C2E de l'ADEME, y saisir votre projet pour estimer les kWhcumac qui seront multipliés par un prix moyen du C2E (possibilité de l'ajuster suivant le prix de cotation renseigné sur la plateforme EMMY).	> Bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans d'engagement de l'opération. > Respecter les critères techniques de fiches > D'abord signer une convention avec un "obligé" "délégataire" et ensuite signer le devis
				Bâtiments administratifs de structures associatives loi 1901 à but non lucratifs	Installation de matériaux biosourcés pour les menuiseries extérieures, l'isolation du plancher haut voire l'isolation des murs. Bonification par action supplémentaire : - énergies renouvelables (géothermie de surface, solaire thermique) - et/ou approche environnementale (biodiversité, prévention et réemploi des déchets du BTP).	SUBVENTIONS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION hors aménagement intérieur, VRD : -si menuiseries ext. + isolation plancher haut en biosourcés : 20%, plafond 100 000€ -si menuiseries ext. + isolation planche haut + isolation mur en biosourcés : 30%, plafond 120 000€ BONIFICATION : -géothermie de surface : +10% -solaire thermique : +10% -biodiversité : +10%	CONDITIONS TECHNIQUES (niveau Performance) : Respect des obligation du décret BACS Matériaux biosourcés (menuiseries et isolation p a minima) Performance énergétique Ceps Créf -60% Émission de CO2 en exploitation : objectif ≤ 10 kg CO2/m².an (dérogation possible) Niveau Ubat uniquement : Ubat≤0,45 W/m².K Permabilité à l'air : Q4≤1,2 m3/h.m² Classe d'étanchéité des réseaux de ventilation : A ventilation double flux DÉPÔT DES DOSSIERS (DÉCISION) : 4 avril 2025 (sept. 2025); 2 sept. 2025 (nov. 2025); 31 (début 2026)

Aller plus loin : disponible sur [l'intrademe](#) pour les membres RESET





Réseau
des établissements
de santé
en transition

David BOILEAU et Virginie DEMESY

Equipe RESET

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

contact.reset@pole-energie-bfc.fr

